



Montréal, le 18 juin 2018

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À :** Tous les participants

**Objet :** Demande relative au dossier générique portant sur  
l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro  
(Dossier R-3867-2013 Phase 1)

---

Chères consoeurs, chers confrères,

Le 14 juin 2018, la Régie de l'énergie (la Régie) a rendu sa décision finale terminant le fond de la Phase 1 du dossier mentionné en objet.

Elle constate toutefois qu'elle n'a pas reçu toutes les demandes de frais relatives aux dernière étapes de cette phase.

Aussi, elle demande aux intervenants de la Phase 1 qui auraient des ajustements ou compléments à déposer sur leur demande de frais relative à cette phase, de bien vouloir les déposer, le plus rapidement possible.

Veillez agréer, chères consoeurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml